



VILLE  
de  
**MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN**  
(38330)

N° 01-01-2024-026

Nombre de conseillers en exercice	29
présents	25
votants	29
nombre de voix pour	29
nombre de voix contre	0
abstention	0
NPPV :	0

**OBJET :**

**Convention de partenariat  
entre l'EIRAD  
et la commune  
de  
Montbonnot-Saint-Martin**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré  
au registre des délibérations de  
la commune de Montbonnot-  
Saint-Martin  
le : 02/04/2024

République Française  
Département de l'Isère  
Arrondissement de Grenoble  
Canton de Meylan

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 038-213802499-20240326-01\_01\_2024\_026-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 26 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : vendredi 15 mars 2024

Présents : M. BONNET, Maire – Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Adjoint(e)s – Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Anne-Marie SPALANZANI - MM Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mmes Christine CARBONE (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), Flavie PARENDEL (pouvoir à Caroline HALLE), Nathalie THIBAUT (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Monsieur Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

*M. Patrick DESCHARRIERES est nommé secrétaire.*

Madame Caroline HALLE, adjointe à l'environnement, le développement durable et les énergies, demande au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe, avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication.

Le Conseil Départemental de l'Isère, par sa délibération du 28 avril 2023 a souhaité redéfinir le niveau d'intervention de son opérateur l'EIRAD, sur le moustique-tigre.

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération de ces moustiques invasifs et nuisibles, les actions menées concernent notamment le traitement des avaloirs des eaux pluviales de la commune.

Cette convention fixe les conditions pour la mise en place d'un programme de contrôle des populations de moustique-tigre.

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 038-213802499-20240326-01\_01\_2024\_026-DE

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.**



Le secrétaire de séance,  
Patrick DESCHARRIERES

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits

Le Maire,  
Dominique BONNET

Two handwritten signatures are present. The first is in blue ink and appears to be 'Patrick Descharrieres'. The second is in black ink and appears to be 'Dominique Bonnet'.

*Annexe : Convention de partenariat*